

[Digital learning] Le Medef Pays de la Loire accompagne six entreprises de la région vers la digitalisation de leur formation

Facteur de compétitivité, le digital est omniprésent dans tous les métiers et fonctions de l'entreprise. La formation professionnelle n'y échappe pas. Mais digitaliser la formation ne se résume pas à choisir une plateforme ou des outils. Pour accompagner les entreprises dans leur projet, le Medef a donc organisé des ateliers, animés par le Cnam Pays de la Loire. 18 cadres d'entreprises* en ont bénéficié. Focus avec Jean-Baptiste Drouet, coordinateur régional formation professionnelle au Medef Pays de la Loire.

Quel était votre objectif en organisant ce parcours collectif ?

L'idée était d'accompagner des entreprises issues de secteurs d'activité et de territoires géographiques différents pour permettre une réflexion collective tout en partant des expériences et du contexte professionnel de chacune d'entre elles. En adoptant cette « mixité » et en organisant les ateliers dans chaque entreprise, à tour de rôle, nous avons réussi à créer une dynamique de partage et d'échanges de pratiques très riche et bienveillante. Chacun a pu exprimer sa vision, ses enjeux, ses expériences mais aussi apprendre des autres. Les échanges étaient très concrets. Les séances alternaient activités en mini-groupes et travaux en plénière, avec des apports méthodologiques et des outils opérationnels. Certaines entreprises avaient déjà initié un projet de digitalisation de la formation, et d'autres non.

La digitalisation : une question d'outils ?

Intégrer des outils digitaux aux parcours de formation ne suffit pas pour dire qu'il y a digitalisation et réel succès auprès des apprenants. Au-delà de la technologie, ce sont les nouveaux usages qu'il faut appréhender et donc faire évoluer les comportements de tous les acteurs : salariés-apprenants, managers, formateurs,.... Et pour cela, il est nécessaire de se poser les bonnes questions avant d'engager une démarche : comment co-construire la formation avec ses salariés ? Comment bien connaître l'environnement apprenant de mon entreprise ? Comment accompagner et développer la culture du digital chez mes formateurs et mes collaborateurs ? Quels sont les leviers de motivation pour les salariés ? La question des outils se pose dans un second temps. Le Cnam a d'ailleurs présenté différentes plateformes LMS (système de gestion de l'apprentissage) et outils de production de contenus numériques au cours d'un atelier. L'idée étant de rendre ensuite les entreprises autonomes dans leurs choix.

D'autres parcours de ce type sont-ils programmés ?

Oui. Et nous aimerions cette fois mixer davantage les tailles d'entreprises. La digitalisation n'est pas réservée aux grands groupes. Toutes les structures sont concernées. Il est important de développer des interactions entre des grandes entreprises et des PME. Il faut veiller à ne pas créer de fracture.

** Atlantic, Thierry immobilier, Sodebo, Eram, Novoferm, Armor*

Contact : Roselyne Le Bouter, 06 29 79 30 63 | r.lebouter@cnam-paysdelaloire.fr

